



Demande d'intervention financière en cas de calamité publique

Réservé à l'administration	Dénomination de la calamité publique :
	Numéro du dossier :

Formulaire particulier C
Biens meubles affectés à toutes activités professionnelles,
à l'exclusion de l'agriculture (*)

(Machines, outillage, mobilier professionnel, stocks, ...)

1. Renseignements généraux

- a) Nom du (des) propriétaire(s) de ces biens à la date de la calamité :
.....
.....
- b) Situation (adresse) des biens sinistrés à la date de la calamité :
.....
.....
- c) Nature de l'activité exercée (brève description) :
.....
.....
- d) Avez-vous fait appel à votre propre expert pour constater les dommages ?
 - Oui ; nom de l'expert :
 adresse de l'expert :
 Joignez le rapport et la note d'honoraires.
 - Non
- e)
 - Joignez une copie de la police d'assurance, même si votre compagnie d'assurances ne vous indemnise pas.
 - Recevez-vous une indemnité de votre assureur ?
 - Oui ; demandez à votre assureur une attestation détaillée d'intervention et joignez-la
 - Non ; demandez à votre assureur une attestation de non-intervention et joignez-la.

2. Dommages

- a) Description et estimation des dommages
 - Donnez sur une feuille séparée, par endroit sinistré, une description et une estimation détaillées des dommages (à compléter uniquement si vous n'avez pas fait appel à votre propre expert).
 - Montant total de ces dommages :

* Agriculture à proprement parler, horticulture, floriculture, arboriculture fruitière ou non, viticulture, aviculture, apiculture, ... pour autant qu'il s'agisse d'activités professionnelles.

b) Mesures conservatoires

Avez-vous pris des mesures pour limiter les dommages ?

Non

Oui ; - Nature :
- Date à laquelle ces mesures ont été prises :
- Coût :

Date :

Signature(s) :

ATTENTION !

Seuls les dégâts mentionnés dans votre demande pourront faire l'objet d'une indemnisation ; signalez donc **TOUS LES DEGATS QUE VOUS AVEZ CONSTATES**. N'oubliez pas de fournir **TOUTES LES PREUVES NECESSAIRES** : des photos sont fortement recommandées.

Le présent formulaire ainsi que toutes ses annexes doivent être transmis en deux exemplaires